

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6369>



"Valeurs de la République" : veut-on former ou formater les personnels ?

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actualités SNES 21 | FSU Côte-d'Or -



Publication date: mardi 14 juin 2022

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Une quarantaine de collèges de l'académie de Dijon ont été concernés par une formation obligatoire "Valeurs de la République et laïcité" entre le mois de mars et la fin de l'année scolaire. Notre analyse.

Parmi ces collèges se trouvaient quelques établissements de Côte-d'Or, sans que l'on puisse comprendre la logique qui a présidé au choix de cette première « vague ». Il s'agissait d'appliquer le plan pluriannuel annoncé par le ministre Blanquer et lancé cet automne.

Un projet politique à l'origine de ce plan de formation

On rappellera que cette mobilisation politique autour des « valeurs de la République » fait suite à l'assassinat de notre collègue Samuel Paty. En effet, c'est bien à la suite de cet événement que le ministre de l'Éducation nationale a commandé à Jean-Pierre Obin un rapport sur « La formation des personnels de l'Éducation nationale à la laïcité et aux valeurs de la République ». La mort tragique de notre collègue aurait été la preuve, selon le ministre et son « expert », que les professeur-es en France n'étaient pas suffisamment et correctement armé-es pour transmettre aux élèves ces valeurs. Par conséquent, si les élèves n'étaient pas assez républicains, c'était sans doute « la faute de leurs enseignant-es ». Sans surprise, puisqu'il avait été désigné pour cela, Jean-Pierre Obin dans son rapport publié en juin 2021 condensait bon nombre de poncifs sur l'enseignement en France et proposait « une sorte de vademecum à mi-chemin entre discours décliniste et appel au redressement national » (Julien Cohen-Lacassagne). Il fallait procéder à une « rééducation » des personnels à la vraie laïcité et aux vraies valeurs de la République, dans leur conception blanquérienne.

Un première journée de formation descendante et inefficace

Dans l'académie de Dijon, la formation s'est donc déroulée en deux temps. Pour la première demi-journée, il a été demandé aux personnels de se rendre dans leur établissement, que cela corresponde à leur temps de service ou non, ceci afin d'y suivre une visio, dont elles et ils ignoraient le contenu et la finalité. La présence exigée en établissement, pour y suivre une formation à distance, nous semblait en décalage avec les logiques sanitaires et écologiques sur lesquelles reposent le travail à distance. C'est pourquoi le SNES-FSU Dijon s'était adressé au Rectorat afin de lui poser des questions précises sur les modalités, le contenu et les objectifs de la formation. Notre démarche nous avait permis de diffuser le programme aux collègues, ce qui était la moindre des choses et aurait dû être fait par le Rectorat !

Après une introduction plutôt concrète et utile de Mme la Rectrice de l'académie de Dijon (ancienne professeure de droit public) sur la neutralité du service public, la première matinée s'est avérée particulièrement pénible. En effet, les personnels réunis ont dû subir une très longue conférence sans doute érudite, mais très peu adaptée à leurs besoins immédiats. Ils n'étaient pas en capacité de suivre un cours d'histoire du droit et des institutions qui multipliait les références et les implicites comme si l'auditoire n'était constitué que d'historiens et historiennes spécialistes. Cette première demi-journée n'a donc fait que décevoir celles et ceux qui avaient envie d'améliorer leurs connaissances, et confirmer dans leur désintérêt celles et ceux qui étaient venus à reculons à une formation imposée.

Une deuxième journée en établissement

Le deuxième temps de formation, une journée complète, a été animée « en présentiel » par des membres de l'équipe académique des formateurs Valeurs de la République. Contrairement à la première, qui a empêché les interactions à cause du dispositif de la visio collective, elle a été riche en échanges et a pu apporter des réponses sur des cas concrets beaucoup plus proches du quotidien des personnels. Toutefois, il aurait été souhaitable que ces derniers soient sollicités en amont afin de pouvoir travailler sur des études de cas qui correspondaient à ce qu'ils avaient vécu dans leur établissement. Au moins, une vraie communication a été possible et des suggestions ont été proposées pour améliorer à l'avenir ces formations.

Il demeure toutefois un sentiment de malaise quant aux objectifs visés par l'institution. Elle ne parvient pas à fournir de définition simple et synthétique de ce que sont les « valeurs de la République », de ce qui les distingue des principes, et de ce que signifie une « atteinte aux valeurs de la République » dans un cadre scolaire, créant ainsi un flou susceptible de donner lieu à des désaccords voire des conflits y compris entre des collègues qui ne partagent pas les mêmes convictions personnelles, même s'ils et elles sont astreints à la neutralité dans le cadre de leur service.

Revendiquons une formation continue de qualité qui respecte les personnels !

Le SNES-FSU a tenu à souligner auprès du Rectorat son attachement au service public d'éducation et au rôle de ce dernier pour faire connaître et vivre les principes et valeurs de la République. Il défend également le principe d'une formation continue des personnels qui corresponde à leurs besoins et repose sur la prise en compte de leur métier, de leur expérience et de leur expertise professionnelle. Principes républicains et laïcité constituent pour les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation non seulement un cadre juridique mais aussi des enjeux pédagogiques que nous prenons très au sérieux. De notre point de vue, le dispositif mis en place dans notre académie n'a pas été à la hauteur de ces enjeux. La première demi-journée sous forme de conférences en visio sans réelle interactivité possible avait pour objectif premier de faire descendre la parole ministérielle jusqu'aux personnels, comme si le Ministère n'avait pas lui-même déjà publié suffisamment de documents cadrant ses prescriptions, en particulier avec le récent [Guide Républicain](#)...

Ce dont les personnels ont besoin en revanche, ce sont des temps d'échanges entre pairs, qui prennent en compte leurs pratiques de classes et leurs expertises disciplinaires. Ils ont besoin de ces moments qui leur permettent de poser leurs questions, en lien direct avec leurs métiers, plutôt que de répondre à celles que la hiérarchie a choisi de privilégier, et des formations plutôt que du formatage.